

ÊTRE MAMAN SOLO

Quand la précarité rencontre les
stéréotypes de genre

Perrine HELY

*Sous la direction de
Denis STOKKINK*

NOTES D'ANALYSE | NOV 24

Affaires sociales



COMPRENDRE, RELIER ET ACCOMPAGNER POUR AGIR

ÊTRE MAMAN SOLO
Quand la précarité rencontre les stéréotypes de genre

Perrine HELY
Sous la direction de Denis STOKKINK

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS	2
--------------	---

I. Être maman solo : une réalité à l'intersection des violences 3

1. Être maman solo : quand les violences se cumulent	3
1.1. Les défis et réalités de la monoparentalité : définition et enjeux	3
A. La monoparentalité : un phénomène genré	3
B. Familles monoparentales : une propension à la précarité	4
1.2. Les mamans solos au croisement de la précarité, des violences et de la marginalisation	5
A. Être maman solo : entre violences sexistes et précarité	6
B. Être maman solo : une position marginale	7
2. Non-recours aux droits et désinformation : les violences administratives À l'encontre des mamans solos	8

II. Perspectives : comment permettre aux mamans solos de vivre dignement 10

1. Une nécessaire avancée politique	10
2. Exemples d'initiatives citoyennes innovantes	11
2.1 La Maison des parents solos : entre solidarité et partage	11
2.2 « Paroles de Daronnes » : un podcast par les mamans solos, pour les mamans solos	12
2.3 L'ASBL HAMAC : un lien citoyen pour les familles monoparentales	12
2.4 « Wondermom » : un réseau de solidarité pour les Mamans Solos	13
3. Monopedia : un projet de lutte contre le non-recours aux droits	14
3.1. Quels enjeux ?	14
3.2. Comment MONOPEDIA aide-t-il concrètement ?	14
3.3. En quoi ce projet est-il différent ?	14
3.4. Quel est l'impact souhaité ?	15

AVANT-PROPOS

La monoparentalité est aujourd'hui une réalité sociale touchant un nombre croissant de familles à travers le monde. En Belgique, les chiffres sont particulièrement révélateurs : en Wallonie, 28 % des ménages avec enfants sont monoparentaux, tandis que dans la région de Bruxelles, ce chiffre atteint 33 %¹. Cette augmentation constante met en évidence un changement structurel dans la composition des familles qui nécessite une attention particulière de la part des politiques sociales. Cependant, derrière ces statistiques globales, une réalité bien plus complexe se dessine, marquée par des inégalités de genre qui ne peuvent être ignorées.

En effet, 80 % des familles monoparentales belges sont dirigées par des femmes, un pourcentage qui souligne non seulement la féminisation de la monoparentalité, mais également les multiples vulnérabilités auxquelles ces « mamans solos », sont confrontées². Cette situation est loin d'être anecdotique : elle pointe vers des dynamiques sociales et économiques profondément enracinées qui placent les mères seules dans des positions de précarité accrue. Que ce soit sur le plan économique, professionnel, ou encore en termes d'accès aux services sociaux et de santé, ces femmes doivent souvent jongler entre de multiples responsabilités tout en subissant une charge mentale³ décuplée par une certaine marginalisation.

Il est ainsi impératif d'aborder la question de la monoparentalité sous un angle intersectionnel, afin de mieux appréhender comment différents facteurs, tels que le genre, la classe sociale, ou encore l'origine, s'entrecroisent pour créer des formes spécifiques d'inégalités et de discriminations. L'analyse des enjeux liés à la monoparentalité féminine ne peut se limiter à une simple observation statistique, elle doit s'inscrire dans une réflexion plus large sur la manière dont nos sociétés soutiennent (ou non) les femmes, particulièrement celles qui se retrouvent seules à élever des enfants.

Dès lors, la question qui se pose est la suivante : comment les politiques publiques peuvent-elles mieux répondre aux besoins spécifiques de ces mères monoparentales, tout en prenant en compte la diversité des situations qu'elles vivent ? Pour ce faire, l'analyse qui suit propose de se pencher dans un premier temps sur l'intersectionnalité de la position des mamans solos, exposées à de nombreuses violences, afin, ensuite, d'identifier des initiatives belges innovantes. Cette analyse s'appuiera sur des témoignages de mamans solos membres du projet MONOPEDIA.

Solidairement vôtres,

Denis Stokkink, Perrine Hely

¹ La Première, R. (2023, December 12). Familles monoparentales : où trouver de l'aide ? RTBF. <https://www.rtbf.be/article/familles-monoparentales-ou-trouver-de-l-aide-11299333>

² Wernaers, C. (2020, April 28). Difficultés accrues pour les mamans solos au temps du confinement - Axelle Mag. <https://www.axellemag.be/mamans-solos-confinement/>

³ «Le Larousse a officiellement reconnu l'importance de la charge mentale en l'intégrant dans l'usage commun à travers la [définition suivante](#) : « un poids psychologique que fait peser (plus particulièrement sur les femmes) la gestion des tâches domestiques et éducatives, engendrant une fatigue physique et, surtout, psychique. » Scheuer, M. (2023, September 18). *La charge mentale : quelle définition ?* <https://laboratoirehollis.fr/blogs/sante/la-charge-mentale-quelle-definition>

I. ÊTRE MAMAN SOLO : UNE RÉALITÉ À L'INTERSECTION DES VIOLENCES

1. ÊTRE MAMAN SOLO : QUAND LES VIOLENCES SE CUMULENT

La monoparentalité est une situation complexe et, chaque situation monoparentale présente ses caractéristiques propres. Il n'en existe pas deux similaires. En revanche, les familles monoparentales font face à des discriminations et réalités sociales similaires. La recherche de logement, le non-recours aux droits, la précarité financière sont au centre des préoccupations de ces familles. Il reste cependant nécessaire d'inclure la dimension de genre à l'analyse de la monoparentalité en ce que les femmes cheffes de familles monoparentales sont surreprésentées et qu'elles sont encore plus isolées.

1.1. LES DÉFIS ET RÉALITÉS DE LA MONOPARENTALITÉ : DÉFINITION ET ENJEUX

La monoparentalité présente des enjeux et défis qu'il est important de définir. C'est un phénomène genré qui force la précarité.

A. LA MONOPARENTALITÉ : UN PHÉNOMÈNE GENRÉ

Afin de pouvoir traiter le sujet de la monoparentalité pertinemment, il apparaît nécessaire de définir cette notion. La monoparentalité est un phénomène social qui se caractérise par un parent élevant seul-e un ou plusieurs enfants⁴. Ce phénomène est fortement marqué par des dynamiques de genre. En effet, la majorité des familles monoparentales sont dirigées par des femmes, ce qui joue un rôle important sur les difficultés auxquelles ces ménages sont confrontés.

En effet, les femmes sont majoritairement à la tête des familles monoparentales, représentant 86,07 % des foyers monoparentaux dans la Région de Bruxelles-Capitale⁵. En janvier 2020, la Région de Bruxelles-Capitale comptait 64 258 familles monoparentales, soit environ 12 % de l'ensemble des 555 967 ménages de la région⁶. Parmi les familles avec enfants, cette proportion est encore plus marquée, puisque 32,54 % des foyers sont monoparentaux⁷. Le genre est un facteur prédominant dans la répartition de ces ménages, avec 86,07 % des foyers monoparentaux bruxellois dirigés par des femmes, soit 55 306 mères contre 8 952 pères.⁸ En conséquence, près de 107 000 enfants⁹ bruxellois vivent dans ces foyers monoparentaux, ce qui souligne l'ampleur du phénomène¹⁰.

⁴ Parents Solo Bruxelles. (2021). Plan bruxellois de soutien aux familles monoparentales.

⁵ Ibid.

⁶ Ibid.

⁷ Ibid.

⁸ Ibid.

⁹ Actiris, Le marché de l'emploi en Région bruxelloise, État des lieux : Bruxelles, 2019.

¹⁰ Ibid.

« Les femmes prennent souvent des mi-temps, des trois quarts temps pour pouvoir s'occuper des enfants, etc. Les mecs travaillent à temps plein parce qu'un homme ne va pas avoir les mêmes discriminations [...] un père qui part plutôt pour s'occuper de ses enfants, ça va être, ah ouais non c'est bien, vas-y, prends ton après-midi, y'a pas de soucis, on s'arrange pour la récup »

Maman Solo membre du projet MONOPEDIA

Ce déséquilibre révèle une sur-responsabilisation des mères¹¹, alors que les pères sont souvent déresponsabilisés dans leur rôle parental, un phénomène lié aux inégalités structurelles de genre. La société tend à valoriser les pères seuls, les percevant comme exemplaires et faisant preuve de bienveillance à leur égard. En revanche, les mères solos sont souvent confrontées à l'isolement social et à un soutien familial limité, se voyant offrir davantage une aide financière qu'un soutien pratique.

« Un père solo, la mère a abandonné ses enfants, oh, qu'est-ce que tu es courageux. [...] Et puis un homme ne va pas avoir les mêmes discriminations à l'embauche, au logement. Et plus le fait d'être maman, ben t'es une femme, c'est toujours de ta faute, donc si t'es solo c'est de ta faute, t'as qu'à gérer, t'avais qu'à choisir bien ton mec, t'avais qu'à ci, t'avais qu'à ça.»

Maman Solo membre du projet MONOPEDIA

Ces disparités découlent des stéréotypes de genre qui imprègnent l'imaginaire collectif et affectent profondément les réalités vécues par les mamans solos. En outre, les conséquences de cette monoparentalité genrée se répercutent à divers niveaux, qu'il s'agisse du risque de pauvreté, du bien-être des enfants ou encore de l'accès à l'emploi, aux loisirs et à l'éducation. Cela souligne la nécessité d'une dynamique sociétale visant à dégenrer la parentalité, en valorisant également le rôle des mères tout en responsabilisant les pères dans les politiques publiques et le cadre légal.

En outre, toutes les situations de monoparentalité ne sont pas toujours recensées. En effet, il existe des différences entre les ménages officiellement reconnus comme monoparentaux et ceux qui, bien que techniquement en couple, se retrouvent dans une situation où une seule personne assume l'essentiel des responsabilités parentales¹².

B. FAMILLES MONOPARENTALES : UNE PROPENSION À LA PRÉCARITÉ

La famille monoparentale, bien qu'elle partage de nombreuses similitudes avec les autres types de familles, se distingue par des défis accrus. Comme toutes les familles, elle fait face aux responsabilités liées à l'éducation des enfants et à la gestion des dépenses quotidiennes. Cependant, le parent seul doit assumer toutes ces charges sans le soutien direct d'un partenaire. Cela accroît sa vulnérabilité, car il doit jongler sans cesse entre les obligations familiales, professionnelles et sociales¹³. Cette charge, souvent écrasante, peut créer des tensions supplémentaires pour le parent et soulève un défi de taille pour la société, qui se doit de mieux soutenir ces structures familiales.

¹¹ Parents Solo Bruxelles. (2021). Plan bruxellois de soutien aux familles monoparentales.

¹² La Première, R. (2023, December 12). Familles monoparentales : où trouver de l'aide ? RTBF. <https://www.rtb.be/article/familles-monoparentales-ou-trouver-de-l-aide-11299333>

¹³ Molenbeek1080 & Service public régional de Bruxelles. (s. d.). En tant que parent, vous vous occupez seul.e de vos enfants ? : Brochure d'informations pour les familles monoparentales.

En effet, selon l'office belge des statistiques, les familles monoparentales sont particulièrement exposées au risque de pauvreté et de privation matérielle¹⁴. En effet, une dépense imprévue de 1300 euros est hors de portée pour 22,7% des Belges, mais ce chiffre grimpe à plus de la moitié (54,8%) pour les familles monoparentales¹⁵. De même, partir en vacances une semaine par an est un luxe inenvisageable pour 20,8% de la population, tandis que cette proportion atteint 46,3% pour les familles monoparentales¹⁶. Ces données illustrent la précarité accrue que vivent ces familles, souvent en difficulté face aux dépenses quotidiennes et imprévues. Par ailleurs, cette précarité apparaît encore plus importante lorsque le parent solo est une femme¹⁷.

« A cause de l'intensité de travail, à cause des charges, à cause du fait qu'il n'y ait pas de statut de parent solo, tu ne sais pas forcément payer des stages à tes enfants. Mais si tu ne sais pas leur payer des stages, tu vas travailler comment ? »

Maman solo membre du projet MONOPEDIA

Par ailleurs, cette précarisation apparaît particulièrement dangereuse pour les enfants des familles monoparentales. En Belgique, 28,6% des enfants issus de familles monoparentales sont confrontés à des privations matérielles. Ces difficultés se manifestent par l'incapacité pour 17,5% d'entre eux de partir en vacances une semaine, tandis que 8,9% ne peuvent pas acheter de nouveaux vêtements¹⁸. De plus, 5,6% de ces enfants ne peuvent pas participer régulièrement à des activités de loisirs, soulignant ainsi la précarité dans laquelle ces familles se trouvent¹⁹. Ces chiffres illustrent les défis économiques considérables auxquels sont confrontées les familles monoparentales, impactant directement le bien-être et les opportunités des enfants²⁰.

1.2. LES MAMANS SOLOS AU CROISEMENT DE LA PRÉCARITÉ, DES VIOLENCES ET DE LA MARGINALISATION

La précarisation est d'autant plus importante pour des familles monoparentales dirigées par des femmes. En effet, en plus d'être précarisée financièrement, la charge mentale qu'elles subissent est à l'origine d'une précarité psychologique inquiétante. Une initiative artistique couverte par la RTBF souligne le poids de cette charge mentale. L'œuvre s'intitule : « Histoires de Monoparentalité »²¹ et représente une femme dotée de neuf bras, accomplissant simultanément des tâches ménagères et domestiques. Au centre, une fillette lit calmement, tandis que l'inscription "**le poids invisible**" souligne la pression invisible mais omniprésente portée par les mamans solos²². Cette fresque²³ évoque également une précarité psychologique, amplifiée par des discriminations et des difficultés à obtenir une pension alimentaire ou d'autres aides financières non versées²⁴.

¹⁴ *Privation matérielle et sociale | Statbel.* (n.d.). <https://statbel.fgov.be/fr/themes/menages/pauvrete-et-conditions-de-vie/privation-materielle-et-sociale#news>

¹⁵ Mathot, M. (2023, September 29). 'Nos demandes changeraient la vie de milliers d'enfants qui vivent sous le seuil de pauvreté' : les chiffres confirment-ils les cris d'alarme des familles monoparentales ? RTBF. <https://www.rtbf.be/article/nos-demandes-changeraient-la-vie-de-milliers-denfants-qui-vivent-sous-le-seuil-de-pauvrete-les-chiffres-confirment-ils-les-cris-dalarme-des-familles-monoparentales-11262613>

¹⁶ Ibid.

¹⁷ ESTENNE Arianne, Monoparentalité, facteur de pauvreté ?, Vie Féminine, 2011

¹⁸ Belga, É. P. a. P. (2022, October 14). 28,6% des enfants belges issus de ménages monoparentaux souffrent de privation matérielle. RTBF. <https://www.uat.rtbf.be/article/286-des-enfants-belges-issus-de-menages-monoparentaux-souffrent-de-privation-materielle-11085683>

¹⁹ Ibid

²¹ Druck, L., & Druck, L. (2023, December 22). 'Histoires de Monoparentalité', une fresque qui représente la charge mentale des familles monoparentales. RTBF. <https://www.rtbf.be/article/histoires-de-monoparentalite-une-fresque-qui-represente-la-charge-mentale-des-familles-monoparentales-11304763>

²² Ibid.

²³ © Léa Druck / La fresque "Histoires de Monoparentalité" a été réalisée par l'artiste Simon Mannaerts.

²⁴ Ibid.



A. ÊTRE MAMAN SOLO : ENTRE VIOLENCES SEXISTES ET PRÉCARITÉ

Être maman solo c'est se trouver à la jonction entre précarité monoparentale et violences discriminatoires. En effet, il apparaît largement plus difficile pour des femmes seules avec enfants de se réinsérer dans la société et, surtout, de vivre dignement.

Dans un premier temps, il apparaît nécessaire de se pencher sur les causes de la monoparentalité pour les femmes. En effet, si de nombreux facteurs entrent en jeu, il est important de souligner que la violence intrafamiliale constitue une cause assez fréquente d'entrée dans la monoparentalité. Ces violences peuvent être économiques, psychologiques ou physiques et touchent principalement les femmes. Dans la grande majorité des cas, ces actes de violence sont perpétrés par le conjoint ou l'ex-conjoint, mettant en lumière une inégalité de genre²⁵. Ainsi, devenir maman solo est, plus fréquemment que l'on ne le croit, une réponse à un cycle de violence. Malheureusement, ce cycle est amené à se perpétuer, dans la mesure où la position de femme, seule, avec des enfants, engendre également son lot de violences.

« Mais t'as tout ce volet aussi où, comme les femmes travaillent moins pour s'occuper des enfants, t'as la double journée mais pas le double salaire malheureusement »

Maman solo membre du projet MONOPEDIA

L'une des principales est la violence économique. En effet, si l'on s'intéresse d'abord à la sphère professionnelle, de nombreuses études soulignent que les mères célibataires rencontrent souvent des difficultés à obtenir ou retrouver un emploi en raison des réticences des employeurs, en particulier lorsqu'elles ont de jeunes enfants²⁶. Cette problématique est intrinsèquement liée aux contraintes horaires imposées par les services de garde d'enfants ou les horaires scolaires²⁷. Pour certaines, en particulier celles ayant peu de qualifications et travaillant pour des salaires modestes, les coûts liés au travail, tels que le

²⁵ Parents Solo Bruxelles. (2021). Plan bruxellois de soutien aux familles monoparentales.

²⁶ BOULANGER, M., Sur la corde raide. Femmes et pauvreté, Femmes et monoparentalité. Etat des lieux, Femmes Prévoyantes sociales, 2010,

p.28
²⁷ Ibid.

transport, les repas, les vêtements ou la garde d'enfants, s'additionnent. Si l'on prend en compte aussi la réduction des aides sociales, la différence entre le chômage et le fait d'accepter un emploi devient minime. Dans ces situations, travailler ne garantit pas forcément une amélioration financière ou de meilleures conditions de vie.

La difficulté, je trouve, c'est qu'être maman solo, ça précarise pas mal l'accès à l'emploi. En fait, si les aides sociales sont beaucoup plus avantageuses que de se réinsérer et de trouver un moyen de travailler, c'est qu'il y a un problème dans la société.

Maman Solo membre du projet MONOPEDIA

Cette difficulté à trouver du travail et surtout à pouvoir se développer professionnellement, tout en conservant un salaire décent et un niveau de vie digne engendre d'autres problèmes. En effet, sans travail, trouver un logement devient un challenge presque impossible et est extrêmement discriminant²⁸. Par ailleurs, d'autres facteurs s'accumulent et contribuent à précariser violemment les mamans solos. En effet, si ces mamans sont encore en train de poursuivre leurs études, sont mamans d'un enfant handicapé, sont elles-mêmes porteuses d'un handicap, leur isolement et les violences symboliques dont elles vont être les victimes s'amplifient et se multiplient.

B. ÊTRE MAMAN SOLO : UNE POSITION MARGINALE

Si la position de maman solo est précaire d'un point de vue financier, elle est également extrêmement isolante. En effet, ces femmes se retrouvent souvent en incapacité de retrouver un travail qui puisse s'adapter à leurs horaires de mamans, de pratiquer une activité sportive et tout simplement de prendre du temps pour soi.

Ce phénomène est également présent dans les familles non monoparentales. En effet, toutes les mères, seules ou non, déclarent avoir des difficultés à s'occuper de leur santé mentale mais, chez les mamans solos, cette réalité est largement décuplée²⁹ ce qui a des conséquences non-négligeables sur leur santé physique et mentale. Par ailleurs, le stress et l'angoisse de ces mamans solos se voient grandement renforcés par un fort sentiment de culpabilité, créé et entretenu par la pression sociale qu'elles subissent.³⁰

C'est le quotidien qui est galère. Moi, c'est ça le truc le plus lourd. Si tu n'as pas d'environnement familial qui te soutient, c'est la galère. Prendre soin de soi, avoir du temps pour soi, avoir de quoi se ressourcer, avoir de quoi respirer c'est la galère.

Maman solo membre du projet MONOPEDIA

En outre, le système éducatif, pourtant censé être vecteur d'égalité, peut paradoxalement accentuer les difficultés pour les familles monoparentales. Une étude de la FAPEO souligne que l'inscription des enfants à l'école est souvent plus compliquée pour ces familles³¹. De plus, l'accompagnement scolaire des enfants par les parents peut s'avérer problématique, certains n'ayant ni le temps ni les compétences nécessaires pour

²⁸ *Parent solo*. (n.d.). <https://parentsolo.brussels/themes/1-logement>

²⁹ MAURAGE Ph., Monoparentalités et précarité féminine : des facteurs de risque cumulés, Cefa asbl, Louvain-la-Neuve, 2015 : <https://www.corps-ecrits.be/monoparentalite-et-precarite-feminine-des-facteurs-de-risque-cumules/>

³⁰ Ibid.

³¹ Parents Solo Bruxelles. (2021). Plan bruxellois de soutien aux familles monoparentales.

suivre correctement la scolarité de leurs enfants. Enfin, l'incompatibilité entre les horaires scolaires et les impératifs professionnels pénalise particulièrement les parents solos, qui disposent de moins de flexibilité que les familles biparentales. Cette rigidité entraîne également des coûts supplémentaires liés aux services de garderie.

L'accès aux loisirs, à la culture et aux activités extrascolaires constitue une autre difficulté majeure pour les familles monoparentales. Souvent, cette catégorie de dépenses est le premier à être supprimé du budget familial³², la culture étant perçue comme un luxe inabordable. La situation se complique encore davantage en fonction du nombre d'enfants dans la famille. Contrairement aux familles nombreuses, il n'existe pas de réductions spécifiques pour les familles monoparentales, ce qui oblige la mère à payer le tarif plein pour chaque activité, qu'il s'agisse d'une sortie au cinéma, à la piscine ou au musée. Cela limite non seulement les possibilités de loisirs pour les enfants, mais aussi la vie sociale et culturelle de la famille dans son ensemble³³. De plus, les transports, les villes, les musées ne sont, à Bruxelles, pas conçus pour faciliter l'accès aux mamans et enfants de bas âge³⁴.

Enfin, l'étude menée par l'Adeps dans le cadre de la campagne #PlusSportives met en lumière un phénomène préoccupant : la diminution marquée de l'activité physique chez les femmes à chaque étape clé de leur vie, avec un point de rupture particulièrement important pendant la grossesse et la maternité³⁵. Ce décrochage est plus prononcé chez les jeunes mères, souvent faute d'une offre sportive adaptée à leurs contraintes familiales et professionnelles. Cette réalité est d'autant plus difficile pour les mamans solos, déjà marginalisées par un manque de soutien adéquat dans de nombreux domaines de leur vie quotidienne. A nouveau, l'isolement et la marginalisation se trouvent renforcés si les mamans solos sont étudiantes ou porteuses d'un handicap.

2. NON-RECOURS AUX DROITS ET DÉSINFORMATION : LES VIOLENCES ADMINISTRATIVES À L'ENCONTRE DES MAMANS SOLOS

« Toute personne a droit à l'aide sociale. Celle-ci a pour but de permettre à chacun de mener une vie conforme à la dignité humaine. Il est créé des Centres Publics d'Action Sociale (CPAS) qui ont pour mission d'assurer cette aide. » - Loi organique des centres publics d'action sociale³⁶

Si cette citation constitue la base de l'aide sociale, il n'en reste pas moins qu'il existe un réel problème dans son application. En effet, le non-recours aux droits est un phénomène qui s'observe partout et impacte particulièrement les familles et les individu-e-s les plus précarisés³⁷. Afin de mieux comprendre ce phénomène, il importe de le définir. D'après l'Observatoire des non-recours aux droits et services (ODENORE), un non-recours s'observe lorsqu'une personne « ne bénéficie pas d'une offre publique, de droits et de services, à laquelle elle pourrait prétendre »³⁸. Les causes de ce non-recours sont plurielles. En effet, toujours selon l'ODENORE, les types de non-recours sont classifiés en 4 catégories.

³² Ibid.

³³ Ibid.

³⁴ MAURAGE Ph., Monoparentalités et précarité féminine : des facteurs de risque cumulés, Cefa asbl, Louvain-la-Neuve, 2015 : <https://www.corps-ecrits.be/monoparentalite-et-precarite-feminine-des-facteurs-de-risque-cumules/>

³⁵ Kihl, P. L. (2024, January 28). Comment les femmes, et particulièrement les mères, sont écartées de la pratique sportive. Le Soir. <https://www.lesoir.be/564410/article/2024-01-28/comment-les-femmes-et-particulierement-les-meres-sont-ecartees-de-la-pratique>

³⁶ De Wallonie, U. D. V. E. C. (n.d.). Le centre public d'action sociale: ses missions. Union Des Villes Et Communes De Wallonie / Fédération Des CPAS. <https://www.uvcw.be/aide-sociale/focus/art-2398>

³⁷ Non-recours aux droits sociaux : comment y remédier ? | Vivalis. (n.d.). <https://www.vivalis.brussels/fr/non-recours-droits-sociaux>

³⁸ Rousset, M., Gout, F., Villeval, P., & Rode, A. (2022). *Centres sociaux, espaces de vie sociale et non-recours aux droits : quelles pratiques ? Quels enjeux ?* <https://hal.science/hal-04649980>

- La non-connaissance, qui correspond à la situation où des personnes « ne connaissent pas l'existence ou leur droit à l'une ou l'autre prestation sociale », et, par conséquent, ne font pas les démarches nécessaires³⁹.
- La non-demande, qui se produit dans des cas où des personnes ont la connaissance des droits mais ne les demandent pas. Plusieurs facteurs sont à l'origine de cette non-demande comme la complexité des démarches administratives, la peur des conséquences négatives etc⁴⁰.
- La non-réception ou le nonaccès. Cette situation se produit dans des cas où un-e individu-e réalise une demande pour des prestations sociales mais ne la reçoit pas de l'institution qui donne accès à ce droit⁴¹.
- La non-proposition correspond à une situation où la personne représentant l'accès aux droits ne propose pas l'offre aux destinataires de la politique publique⁴².

Ainsi, plusieurs facteurs expliquent ce non-recours. Le manque d'informations disponibles, la complexité des démarches administratives et la peur d'être stigmatisées dissuadent de nombreuses personnes de faire valoir leurs droits. En outre, les institutions elles-mêmes ne facilitent pas toujours l'accès, en ne proposant pas les aides auxquelles les personnes sont pourtant éligibles.

« Le souci, c'est qu'on est dans une société qui met vite les gens dans des cases, qui a besoin de mettre des gens dans des cases pour leur offrir un service ou une aide. Il faut passer des heures à éplucher [...] tout n'est pas capitalisé sur un seul site non plus. »

Maman Solo membre du projet MONOPEDIA

Par ailleurs, il est important de s'intéresser au non-recours aux droits pour les femmes, particulièrement touchées par ce phénomène⁴³. En effet, les femmes et les mamans solos sont sujettes à de nombreuses injustices notamment au sein des institutions publiques où elles sont souvent culpabilisées, maltraitées et poussées à croire que si elles ne bénéficient pas de leurs droits, c'est en partie de leur faute. Face à ces obstacles, beaucoup abandonnent et préfèrent se débrouiller seules plutôt que de subir l'humiliation et la frustration des démarches institutionnelles⁴⁴.

« En fait, le système social tel qu'il est ne te permet pas, en fait, d'avoir une vie digne ou même de t'en sortir »

Maman Solo membre du projet MONOPEDIA

³⁹ Ibid.

⁴⁰ Ibid.

⁴¹ Ibid.

⁴² Ibid.

⁴³ Hervy A., (2023), « Comment le non-recours aux droits impacte-t-il les femmes ? Rencontre avec Manon Voyeux de Vie Féminine », Énéo Focus, 2023/03.

⁴⁴ Ibid.

En conclusion, la désinformation, la honte, l'isolement et l'exclusion des systèmes d'aides sociales font des mamans solos, un groupe particulièrement sujet au non-recours aux droits⁴⁵. En ce sens, il apparaît nécessaire de lutter contre ce non-recours en informant ces femmes, mais également en formant correctement le personnel des institutions d'aides sociales, tant dans les ressources et aides disponibles pour les mamans solos que dans la manière d'accueillir et de traiter ces femmes précarisées.

II. PERSPECTIVES : COMMENT PERMETTRE AUX MAMANS SOLOS DE VIVRE DIGNEMENT

La précarité des mamans solos résulte en grande partie d'un manque de réponses politiques adaptées à leur situation. Pour remédier à cette réalité, une action sociale ambitieuse de la part du gouvernement est essentielle. En outre, pour mener ces actions, celui-ci peut s'appuyer sur un panel d'initiatives belges particulièrement inspirantes et innovantes. Enfin, le projet **MONOPEDIA**, porté par PLS, a pour objectif de soutenir ce changement en plaçant les mamans solos directement au cœur de la réponse.

1. UNE NÉCESSAIRE AVANCÉE POLITIQUE

Si les témoignages des mamans solos et la littérature scientifique sur le sujet nous apprennent une chose, c'est bien que le système en place contribue à les précariser. En effet, que ce soit à travers le non-recours aux droits dont elles font l'expérience ou en raison du manque de formation et, parfois, d'empathie des CPAS, les mamans solos sont considérablement mises en difficulté par les institutions sociales. Ainsi, il apparaît nécessaire que le gouvernement se saisisse de la question afin de créer une réponse adaptée à leurs besoins.

Premièrement, les associations dont l'objectif est d'apporter un soutien aux parents en situation de monoparentalité ne sont pas assez soutenues ou financées. Le cas de l'ASBL Hamac en est un exemple concret⁴⁶. Créée en 2018, son objectif était de mettre en relation des familles monoparentales avec des accompagnants bénévoles qui venaient garder les enfants pendant 3 heures par semaine afin d'alléger la charge mentale du parent solo. Malheureusement, l'association a été forcée de suspendre ses activités le temps de quelques mois en raison d'un manque de soutien financier et matériel. Fort heureusement, le projet a été récemment repris par la Ligue des familles, en collaboration avec la maison des parents solos. Il apparaît tout de même nécessaire de soutenir ces projets de manière plus durable et juste afin de renforcer les initiatives de solidarité citoyenne.

Par ailleurs, de nombreuses familles monoparentales se tournent vers des solutions alternatives comme la colocation ou l'habitat groupé pour résoudre leurs problèmes de logement. Cependant, ces formules peuvent entraîner une perte de revenus, car elles ne permettent plus de bénéficier du statut d'isolé, ce qui constitue un obstacle pour certain·e·s. Comme le souligne Aurélie Baudoux, cela peut dissuader les familles monoparentales de recourir à ce type de logement ou de former des familles recomposées⁴⁷.

La situation varie d'une commune à l'autre, certaines acceptant ce mode de vie, tandis que d'autres non, illustrant une résistance à reconnaître des formes familiales non conventionnelles. Selon Kadija Bouchirab,

⁴⁵ Thollot, A. (2023, March 14). Le non-recours aux droits : des vies suspendues - CBCS. CBCS. <https://cbcs.be/le-non-recours-aux-droits-des-vies-suspendues/>

⁴⁶ Rans, B. (2023, October 18). Les associations bruxelloises de soutien aux familles monoparentales surchargées et en manque de moyens. RTBF. <https://www.rtbf.be/article/les-associations-bruxelloises-de-soutien-aux-familles-monoparentales-surchargees-et-en-manque-de-moyens-11274098>

⁴⁷ La Première, R. (2023, December 12). Familles monoparentales : où trouver de l'aide ? RTBF. <https://www.rtbf.be/article/familles-monoparentales-ou-trouver-de-l-aide-11299333>

cette rigidité des politiques contribue à la précarisation des familles monoparentales⁴⁸. Elle appelle à un changement au niveau fédéral, en plaidant pour la création d'un statut spécifique pour les familles monoparentales, qui refléterait mieux leur réalité économique et sociale. Cela est d'autant plus nécessaire que, dans de nombreux cas, les mères solos se voient contraintes de travailler à temps partiel pour assumer la charge parentale, une situation moins fréquente chez les pères solos.

2. EXEMPLES D'INITIATIVES CITOYENNES INNOVANTES

Pour explorer de nouvelles façons de soutenir les parents solos, en particulier les mamans, de nombreuses initiatives belges peuvent servir de référence. Leur point commun réside dans l'importance accordée aux mamans solos, qui sont souvent placées au centre du projet, que ce soit par leur prise de parole ou leur implication directe dans la création du dispositif.

2.1 LA MAISON DES PARENTS SOLOS : ENTRE SOLIDARITE ET PARTAGE

En réponse aux défis uniques auxquels sont confrontées les familles monoparentales, en particulier les mamans solos, la Maison des Parents Solos s'est imposée comme une initiative adaptée et engagée. Fondée sur les constats d'une recherche-action approfondie menée en 2017, cette maison se veut être bien plus qu'un centre d'aide. C'est un espace de soutien global, conçu pour répondre aux besoins spécifiques des mères qui élèvent seules leurs enfants. Grâce à une équipe pluridisciplinaire composée d'assistants sociaux, de juristes et de psychologues, les mamans solos bénéficient d'un suivi complet pour les aider à surmonter les difficultés quotidiennes, qu'il s'agisse de démarches administratives, de soutien émotionnel, ou de conseils juridiques.

- **Un espace de solidarité et de partage** : rompre l'isolement social, souvent ressenti par les mères seules, est au cœur de la mission de la Maison des Parents Solos. Des actions collectives et communautaires sont régulièrement organisées pour encourager la rencontre, le partage d'expériences, et la création de liens solides entre les familles. Ces moments de convivialité, à travers des activités parents-enfants et des ateliers thématiques, permettent de construire un réseau de soutien mutuel, essentiel pour l'épanouissement des mamans et de leurs enfants.
- **Un cadre accueillant et adapté** : la Maison des Parents Solos se distingue par son environnement convivial et chaleureux, pensé pour que les enfants se sentent aussi bien que leurs parents. Les mamans solos sont accueillies avec leurs enfants dans un espace aménagé spécialement pour favoriser le bien-être de tous-tes. De plus, la flexibilité des horaires et l'accessibilité par les transports en commun témoignent de l'engagement de la Maison à s'adapter aux réalités des familles monoparentales.

Ainsi, cet engagement pour une parentalité solidaire et positive fait de la Maison des Parents Solos un modèle inspirant pour l'accompagnement des familles monoparentales aujourd'hui. Attention cependant : la Maison des parents solos reste une ASBL dépendante de financements, souvent trop peu importants pour permettre la réactivité et la rapidité de ses services.

⁴⁸ Ibid.

2.2 « PAROLES DE DARONNES » : UN PODCAST PAR LES MAMANS SOLOS, POUR LES MAMANS SOLOS

« Paroles de Daronnes » est un projet qui donne la parole aux familles monoparentales, en particulier aux mères, souvent peu entendues dans les médias traditionnels. Conscient de ce manque de représentation, « Paroles de Daronnes » a été conçu comme un espace de co-création où ces femmes peuvent débattre de sujets qui les concernent et les questionnent, partager des conseils à destination d'autres mamans solos et discuter ensemble des possibles réponses à apporter.

Ce projet leur permet non seulement de s'exprimer sur des questions sociétales, mais aussi de participer activement à la création d'un podcast, de l'écriture à l'enregistrement en passant par la discussion. En se familiarisant avec le format radiophonique, elles prennent en main leur propre récit, faisant entendre leur voix et partageant leur expérience unique.

Plus qu'un simple podcast, « Paroles de Daronnes » est un espace de réflexion citoyenne où s'expriment celles directement concernées. En valorisant leur parole, ce projet contribue à lutter contre l'exclusion sociale et renforce le lien entre ces femmes et la société, tout en mettant en lumière les enjeux qui leur tiennent à cœur.

2.3 L'ASBL HAMAC : UN LIEN CITOYEN POUR LES FAMILLES MONOPARENTALES

Le projet HAMAC, initié en 2018 par Laure Gréban et Julie Praet, est une initiative citoyenne qui vise à créer des liens durables, enrichissants et structurants entre des familles monoparentales et des accompagnant.e.s bénévoles issus de leur quartier. Ce projet, arrêté en raison d'un manque de moyens puis repris en 2023 par La Ligue des familles, en collaboration avec la Maison des Parents Solo et le Petit Vélo Jaune, est né du constat que l'éducation en solo, qu'elle soit choisie ou non, peut rimer avec épuisement, isolement et difficulté pour l'enfant de trouver un équilibre dans son quotidien.

- **Un soutien pour les parents solos et un enrichissement pour les enfants :** HAMAC propose un accompagnement spécifique où des adultes bénévoles s'engagent à consacrer du temps à un enfant de leur quartier, permettant ainsi aux parents solos de souffler un peu, tout en offrant à l'enfant un cadre de référence extérieur à la maison. L'accompagnement se déroule dans un cadre clair : l'accompagnant.e consacre 3 heures par semaine à l'enfant pendant une durée d'un an. Ce temps partagé est rythmé par des activités libres, convenues entre le parent et l'accompagnant.e, qui peuvent se dérouler à domicile ou à l'extérieur (parcs, lieux publics), offrant ainsi à l'enfant un environnement différent et stimulant.
- **Un cadre structurant et serein :** le cadre d'HAMAC est conçu pour être à la fois structurant pour l'enfant et rassurant pour le parent. La régularité des rencontres hebdomadaires à la même heure favorise un environnement stable et prévisible pour l'enfant, tout en renforçant la relation entre celui-ci et l'accompagnant.e. Au terme de l'année d'accompagnement, les participants ont la possibilité de renouveler leur engagement avec HAMAC ou de continuer leur relation en dehors de ce cadre formel.
- **Un projet humain et collectif :** depuis sa création, ce réseau de solidarité de quartier démontre qu'il est possible de créer des liens de qualité au sein de la communauté, et de soutenir les familles monoparentales dans leur quotidien. Le projet HAMAC, désormais sous l'égide de La Ligue des familles, continue de s'inscrire dans cette démarche citoyenne, en offrant aux parents solos et à leurs enfants un soutien précieux et des moments de partage qui font toute la différence.

Ainsi, HAMAC se distingue comme un projet citoyen novateur et profondément humain, favorisant l'épanouissement des enfants et l'autonomie des parents, tout en renforçant les liens sociaux au sein des quartiers. Il apporte une réponse locale et durable et permet aux familles monoparentales, notamment aux mamans solos, de respirer.

2.4 « WONDERMOM » : UN RÉSEAU DE SOLIDARITÉ POUR LES MAMANS SOLOS

Depuis quelques mois, une nouvelle association de fait, appelée « Wondermom », a vu le jour à Ixelles. Ce collectif est né de la volonté de deux jeunes mamans solos, amies d'enfance, de lutter contre les difficultés auxquelles elles sont confrontées au quotidien. Fatiguées de voir leurs projets échouer en raison de leur condition sociale et des discriminations systémiques, elles ont décidé de créer un réseau de soutien mutuel.

L'association Wondermom repose principalement sur un groupe WhatsApp qui rassemble les mamans solos de la région. Ce groupe a pour but de créer un espace d'entraide où chacune peut trouver un soutien en cas de besoin. Que ce soit pour remplir un frigo vide, trouver une machine à laver lorsque la sienne lâche, s'occuper d'un enfant malade ou simplement pour rompre l'isolement, les membres du groupe sont présentes pour se soutenir.

Cette solidarité horizontale, où chaque membre est à la fois bénéficiaire et contributeur·rice, est au cœur de la philosophie de Wondermom. L'objectif est clair : ne jamais laisser une maman en difficulté, quelle que soit la nature de son problème.

Dans les premiers mois de l'association, des permanences ont été tenues à l'activation sociale du CPAS d'Ixelles. Ces moments étaient l'occasion pour les mamans de se rencontrer, d'échanger et de tisser des liens plus forts que ceux possibles en ligne. Ces permanences ont également permis à certaines de bénéficier d'un soutien personnalisé pour des démarches administratives ou des situations d'urgence.

En plus de l'entraide quotidienne, Wondermom offre un soutien dans des situations plus spécifiques. Par exemple, l'accompagnement à des rendez-vous médicaux ou administratifs, l'aide à la planification et à la gestion des tâches urgentes, ou encore l'organisation collective pour faire face à des imprévus.

Wondermom représente plus qu'un simple groupe WhatsApp : pour ces mamans solos, souvent laissées pour compte par le système, ce projet représente un refuge, un réseau de soutien, et surtout, une preuve que l'entraide et la solidarité peuvent faire une réelle différence dans la vie quotidienne. L'association, bien qu'encore jeune, montre déjà un certain potentiel de développement et d'impact. Avec le soutien de la communauté et l'implication de ses membres, Wondermom pourrait devenir un acteur clé du changement social à Bruxelles.

3. MONOPEDIA : UN PROJET DE LUTTE CONTRE LE NON-RECOURS AUX DROITS

MONOPEDIA est un projet conçu par POUR LA SOLIDARITÉ-PLS afin d'aider les mères de familles monoparentales. L'objectif principal est de leur donner accès à des informations importantes sur les services disponibles près de chez elles, dans les domaines de la culture, de l'éducation, et du sport. En facilitant cet accès, MONOPEDIA entend lutter contre le non-recours aux droits, phénomène qui touche particulièrement ces mamans solos précarisées par les institutions sociales.

3.1. QUELS ENJEUX ?

À Bruxelles, une famille sur trois est monoparentale, et dans la majorité des cas, c'est une mère qui s'occupe seule de ses enfants. Ces "mamans solos" sont souvent confrontées à des difficultés telles que la pauvreté, l'isolement social, et une charge mentale très lourde. Elles ont parfois du mal à savoir où trouver de l'aide ou comment accéder aux services auxquels elles ont droit. C'est là que MONOPEDIA intervient.

3.2. COMMENT MONOPEDIA AIDE-T-IL CONCRÈTEMENT ?

MONOPEDIA propose plusieurs actions pour soutenir ces mères :

- **Ateliers pratiques** : Des ateliers sont organisés pour permettre aux mères de partager leurs expériences et d'apprendre comment mieux utiliser les services disponibles à travers un partage de tips et astuces entre elles. Ces ateliers prennent la forme de table ronde et ont pour objectif d'amener les mamans solos à co-construire une ressource d'informations sur les services à proximité de chez elles, selon leurs besoins spécifiques. Ce projet inclut les principales concernées dans toutes les étapes du projet afin de répondre au mieux à leurs difficultés.
- **Répertoire des services locaux** : MONOPEDIA crée un guide qui répertorie tous les services culturels, éducatifs, et sportifs proches de chez elles. Ce guide est un outil précieux pour les aider à trouver rapidement et facilement l'aide dont elles ont besoin.
- **Outils de sensibilisation** : Le projet travaille également à développer des supports de communication pour diffuser largement ces informations, afin que toutes les mamans solos puissent en bénéficier.
- **Événement de partage** : Un grand événement est organisé pour partager les résultats du projet et pour que les participantes puissent échanger leurs expériences avec d'autres.

3.3. EN QUOI CE PROJET EST-IL DIFFÉRENT ?

MONOPEDIA ne se contente pas de fournir des informations. Il met les mères monoparentales au cœur du projet, en les impliquant activement dans la création des solutions qui leur conviennent le mieux. De plus, afin de faciliter leur participation, et de les décharger quelques heures de leur charge mentale, des services de garde d'enfants sont proposés gratuitement lors des ateliers, afin qu'elles puissent y participer sans souci.

3.4. QUEL EST L'IMPACT SOUHAITÉ ?

En plus des ressources visant à lutter contre le non-recours aux droits des mamans solos, le projet vise à créer une communauté solidaire où les participantes peuvent non seulement s'entraider, mais aussi prendre confiance en elles et se sentir moins seules dans leur parcours de vie.

En résumé, MONOPEDIA est un projet qui aide les mamans solos à mieux connaître et utiliser les services disponibles, tout en renforçant leur autonomie et leur réseau de soutien.

CONCLUSION

La situation des mamans solos en Belgique révèle des réalités complexes, marquées par des violences systémiques et une précarité accrue. Ces femmes, représentant la majorité des familles monoparentales, se retrouvent à la croisée des discriminations, des défis économiques et des violences administratives, ce qui les isole et les marginalise davantage. Les solutions pour leur permettre de vivre dignement ne peuvent se limiter à des mesures économiques isolées, mais doivent intégrer une approche intersectionnelle qui prend en compte le genre, la classe sociale et la situation familiale.

Pour répondre efficacement à ces défis, une action politique plus inclusive et ambitieuse est essentielle, tout comme le soutien à des initiatives citoyennes innovantes qui placent les mamans solos au centre de la réflexion. Des projets tels que la Maison des Parents Solos, le podcast « Paroles de Daronnes », ou encore MONOPEDIA démontrent qu'il est possible de créer des réseaux de solidarité, de lutter contre le non-recours aux droits, et de renforcer l'autonomie de ces femmes. Ces initiatives doivent être soutenues par des politiques publiques adaptées, visant à dégenrer la parentalité, tout en promouvant des actions concrètes pour lutter contre la précarité, l'isolement et les violences auxquelles les mamans solos sont confrontées.

Il apparaît indispensable de repenser les structures d'accompagnement, de créer des dispositifs inclusifs et adaptés, et surtout, de considérer la monoparentalité non comme une exception, mais comme une réalité durable qui exige une réponse sociale forte et équitable.

BIBLIOGRAPHIE

TEXTES OFFICIELS

Communes

- Molenbeek1080 & Service public régional de Bruxelles. (s. d.). *En tant que parent, vous vous occupez seul.e de vos enfants ? : Brochure d'informations pour les familles monoparentales.*

ARTICLES, MEDIAS, THINKS TANK

Médias

- Wernaers, C. (2020, April 28). Difficultés accrues pour les mamans solos au temps du confinement - Axelle Mag. *Axellemag*. <https://www.axellemag.be/mamans-solos-confinement/>
- Belga, É. P. a. P. (2022, October 14). 28,6% des enfants belges issus de ménages monoparentaux souffrent de privation matérielle. RTBF. <https://www.uat.rtbf.be/article/286-des-enfants-belges-issus-de-menages-monoparentaux-souffrent-de-privation-materielle-11085683>
- La Première, R. (2023, December 12). Familles monoparentales : où trouver de l'aide ? RTBF.
- Mathot, M. (2023, September 29). 'Nos demandes changeraient la vie de milliers d'enfants qui vivent sous le seuil de pauvreté' : les chiffres confirment-ils les cris d'alarme des familles monoparentales ? RTBF. <https://www.rtbf.be/article/nos-demandes-changeraient-la-vie-de-milliers-denfants-qui-vivent-sous-le-seuil-de-pauvrete-les-chiffres-confirment-ils-les-cris-dalarme-des-familles-monoparentales-11262613>
- Druck, L. (2023, December 22). 'Histoires de Monoparentalité', une fresque qui représente la charge mentale des familles monoparentales. RTBF. <https://www.rtbf.be/article/histoires-de-monoparentalite-une-fresque-qui-represente-la-charge-mentale-des-familles-monoparentales-11304763>
- Kihl, P. L. (2024, January 28). Comment les femmes, et particulièrement les mères, sont écartées de la pratique sportive. *Le Soir*. <https://www.lesoir.be/564410/article/2024-01-28/comment-les-femmes-et-particulierement-les-meres-sont-ecartees-de-la-pratique>
- Rans, B. (2023, October 18). Les associations bruxelloises de soutien aux familles monoparentales surchargées et en manque de moyens. RTBF. <https://www.rtbf.be/article/les-associations-bruxelloises-de-soutien-aux-familles-monoparentales-surchargees-et-en-manque-de-moyens-11274098>

Articles scientifiques

- BOULANGER, M., Sur la corde raide. Femmes et pauvreté, Femmes et monoparentalité. Etat des lieux, Femmes Prévoyantes sociales, 2010, p.28
- Parents Solo Bruxelles. (2021). *Plan bruxellois de soutien aux familles monoparentales.*
- ESTENNE Arianne, Monoparentalité, facteur de pauvreté ?, Vie Féminine, 2011

- Hervy A., (2023), « Comment le non-recours aux droits impacte-t-il les femmes ? Rencontre avec Manon Voyeux de Vie Féminine », Énéo Focus, 2023/03.
- MAURAGE Ph., Monoparentalités et précarité féminine : des facteurs de risque cumulés, Cefa asbl, Louvain-la-Neuve, 2015 : <https://www.corps-ecrits.be/monoparentalite-et-precarite-feminine-des-facteurs-de-risque-cumules/>
- Rousset, M., Gout, F., Villeval, P., & Rode, A. (2022). Centres sociaux, espaces de vie sociale et non-recours aux droits : quelles pratiques ? Quels enjeux ? <https://hal.science/hal-04649980>
- Privation matérielle et sociale | Statbel. (n.d.). <https://statbel.fgov.be/fr/themes/menages/pauvrete-et-conditions-de-vie/privation-materielle-et-sociale#news>

Documents divers :

- Rousset, M., Gout, F., Villeval, P., & Rode, A. (2022). Centres sociaux, espaces de vie sociale et non-recours aux droits : quelles pratiques ? Quels enjeux ? <https://hal.science/hal-04649980>
- Actiris, Le marché de l'emploi en Région bruxelloise, État des lieux : Bruxelles, 2019.

RESSOURCES WEB

- Thollot, A. (2023, March 14). Le non-recours aux droits : des vies suspendues - CBCS. CBCS. <https://cbcs.be/le-non-recours-aux-droits-des-vies-suspendues/>
- Ménages | IBSA. (n.d.). <https://ibsa.brussels/themes/population/menages>
- Privation matérielle et sociale | Statbel. (n.d.). <https://statbel.fgov.be/fr/themes/menages/pauvrete-et-conditions-de-vie/privation-materielle-et-sociale#news>
- Non-recours aux droits sociaux : comment y remédier ? | Vivalis. (n.d.). <https://www.vivalis.brussels/fr/non-recours-droits-sociaux>
- Parent solo. (n.d.). <https://parentsolo.brussels/themes/1-logement>
- De Wallonie, U. D. V. E. C. (n.d.). Le centre public d'action sociale: ses missions. Union Des Villes Et Communes De Wallonie / Fédération Des CPAS. <https://www.uvcw.be/aide-sociale/focus/art-2398>
- Non-recours aux droits sociaux : comment y remédier ? | Vivalis. (n.d.). <https://www.vivalis.brussels/fr/non-recours-droits-sociaux>

Remerciements à Léa Monzibila et Lolita Deflandre pour la relecture.

*Cette publication électronique peut à tout moment être améliorée
par vos remarques et suggestions. N'hésitez pas à nous contacter pour nous en faire part.*

POUR LA SOLIDARITÉ - PLS

Fondé par l'économiste belge Denis Stokkink en 2002, POUR LA SOLIDARITÉ - PLS est un European think & do tank indépendant engagé en faveur d'une Europe solidaire et durable.

POUR LA SOLIDARITÉ se mobilise pour défendre et consolider le modèle social européen, subtil équilibre entre développement économique et justice sociale. Son équipe multiculturelle et pluridisciplinaire œuvre dans l'espace public aux côtés de tous les acteurs socio-économiques avec comme devise : Comprendre, Relier et Accompagner pour Agir.

ACTIVITÉS

POUR LA SOLIDARITÉ – PLS met ses compétences en recherche, conseil, coordination de projets européens et organisation d'événements au service de tous les acteurs socioéconomiques.

Le laboratoire d'idées et d'actions **POUR LA SOLIDARITÉ – PLS**

1

Mène des travaux de recherche et d'analyse de haute qualité pour sensibiliser sur les enjeux sociétaux et offrir de nouvelles perspectives de réflexion. Les publications POUR LA SOLIDARITÉ regroupées en sein de trois collections « Cahiers », « Notes d'Analyse », « Études & Dossiers » sont consultables sur www.pourlasolidarite.eu et disponibles en version papier.

2

Conseille, forme et accompagne sur les enjeux européens en matière de lobbying et de financements.

3

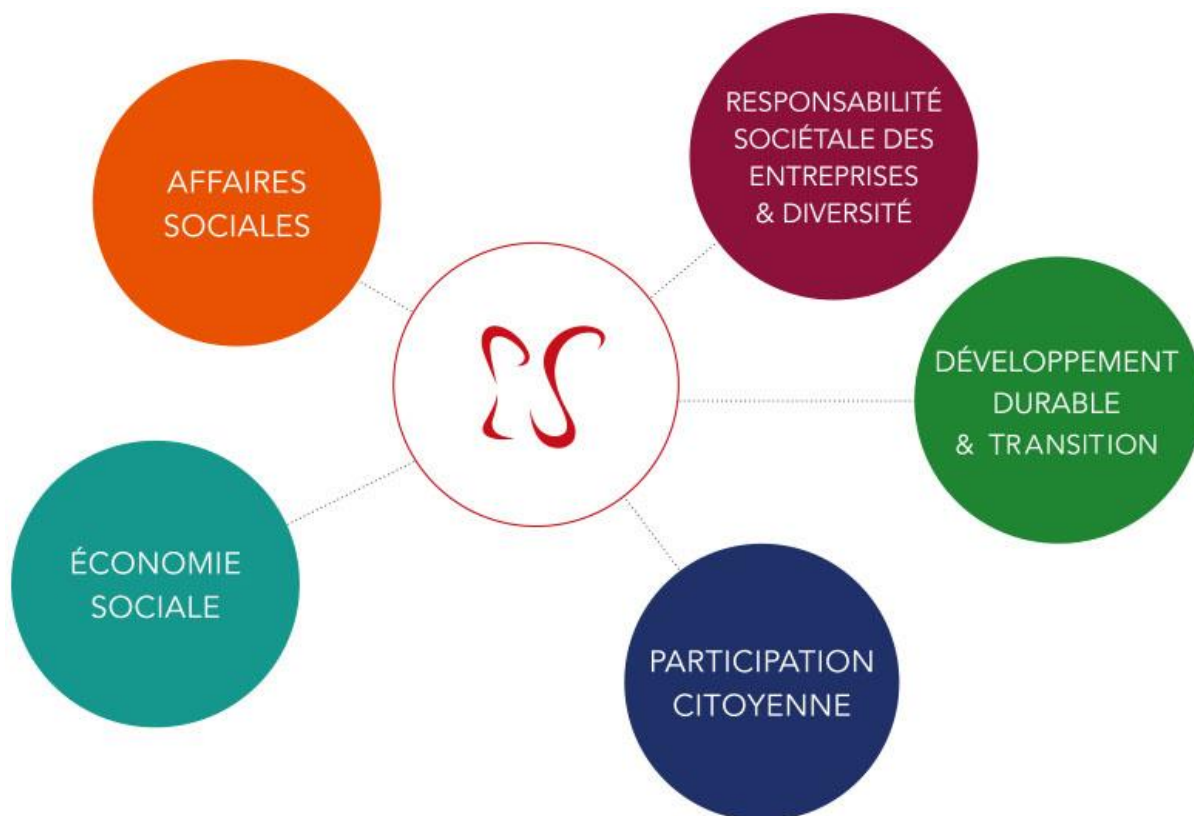
Conçoit et réalise des projets transnationaux en coopération avec l'ensemble de ses partenaires européens.

4

Organise des conférences qui rassemblent dirigeant/e/s, expert/e/s européen/ne/s, acteurs de terrain et offrent un lieu de débat convivial sur l'avenir de l'Europe solidaire et durable.

THÉMATIQUES

POUR LA SOLIDARITÉ – PLS inscrit ses activités au cœur de cinq axes thématiques :



OBSERVATOIRES EUROPÉENS

POUR LA SOLIDARITÉ – PLS réalise une veille européenne thématique et recense de multiples ressources documentaires (textes officiels, bonnes pratiques, acteurs et actualités) consultables via ses quatre observatoires européens :

- www.ess-europe.eu
- www.transition-europe.eu
- www.diversite-europe.eu
- www.participation-citoyenne.eu

COLLECTIONS POUR LA SOLIDARITÉ - PLS

Sous la direction de Denis Stokkink

NOTES D'ACTUALITÉS – *Éclairages sur des enjeux d'actualité*

- *La précarité étudiante ou quand la pauvreté touche les jeunes, Quentin GIRET, janvier 2024.*
- *Les étudiants·e·s face au non-recours aux droits sociaux, Léa MONZIBILA, janvier 2024.*
- *Nouveau pacte sur la migration et l'asile, Remi LETURCQ, avril 2021.*

NOTES D'ANALYSE - *Analyse de l'actualité socioéconomique européenne*

- *Le SMIC européen : garantir la sécurité et la dignité des travailleurs·euses.*
- *Résistance citoyenne écologique : les symboliques Marais Wiels & Lac Bullicante, Perrine Hely, juillet 2024.*
- *Le plan Good Move 2 : une réponse bruxelloise aux enjeux de l'alimentation durable, Manon Bouisset, Mai 2024.*
- *La lente diffusion du gender budgeting en Europe, Léa RENARD, septembre 2023.*
- *Introduction à l'économie sociale, Léa MONZIBILA, décembre 2022.*
- *Justice sociale et environnementale sur le même rail, Zoé BEDELET, septembre 2022.*
- *Un revenu d'autonomie pour les jeunes, un enjeu européen ? Zoé BEDELET, septembre 2022.*
- *La conférence sur l'avenir de l'Europe, quels enseignements en tirer ? Rémi LETURCQ, août 2022.*
- *Les incubateurs au service de la transition sociale et environnementale : le cas du Maghreb, Inès BACCAR, avril 2022.*
- *La sortie belge du nucléaire face à l'Europe, Frédéric DE NÈVE, septembre 2021.*

CAHIERS - *Résultats de recherches comparatives européennes*

- *Vers une économie circulaire en Europe. Anna-Lena REBAUD, septembre 2017.*
- *Face aux nouvelles formes d'emploi, quelles réponses au plan européen ? PLS & SMart, n°36, juin 2017.*
- *Économie sociale, secteur culturel et créatif : vers une nouvelle forme d'entrepreneuriat social en France. PLS & SMart, n°35, mai 2015.*
- *Économie sociale, secteur culturel et créatif : vers une nouvelle forme d'entrepreneuriat social en Wallonie. PLS & SMart, n°34, mai 2015.*

ÉTUDES & DOSSIERS - *Analyses et réflexions sur des sujets innovants*

- *Le nouveau pacte sur l'asile et la migration : un défi majeur pour les valeurs européennes, Perrine HELY, novembre 2024*
- *La transition juste : introduction à un concept de solidarité, Aëla MOCAER, Léa RENARD, novembre 2023.*
- *Insertion par le logement, Elisa DAGEVILLE, Zoé BEDELET, novembre 2023.*
- *Les tiers-lieux en Europe, une analyse comparative, Elisa DAGEVILLE, mai 2023.*
- *Achats publics socialement et écologiquement responsables en Europe, quels enjeux pour l'ESS, Zoé BEDELET, mai 2023.*
- *ESS & Afrique, Inssafe BOUYAHYAOUI EL IDRISSEI et Constance DE CROMBRUGGHE, avril 2023.*
- *Illectronisme en Europe : une fracture numérique et sociale, Léa RENARD, mars 2023.*
- *La prison : l'ultime recours ? Marie CANIVET, janvier 2023.*

Toutes les publications **POUR LA SOLIDARITÉ - PLS** sur www.pourlasolidarite.eu

Affaires sociales

La construction d'un nouveau contrat social, ambition fondatrice du think & do tank européen POUR LA SOLIDARITÉ – PLS, implique de promouvoir la participation de toutes et tous aux processus décisionnels et aux projets sociaux communs, de rétablir des liens entre la société civile, le marché et l'État afin de créer ou de consolider le sentiment d'appartenance à la communauté. PLS se consacre à renforcer la cohésion sociale au sein de l'Union européenne au travers d'initiatives innovantes.

Collection « Notes d'analyse » dirigée par Denis Stokkink